
Programme de Formation

Les types de fautes en droit du travail et leurs conséquences

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Distanciel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables RH.

Managers et encadrants.

Membres de CSE/CSSCT.

Conseillers juridiques et avocats en droit social.



Objectifs pédagogiques

Identifier les différentes catégories de fautes en droit du travail

Comprendre les sanctions disciplinaires applicables en fonction de la faute

Analyser les procédures légales du licenciement pour faute

Étudier les indemnités dues au salarié en cas de licenciement

Prévenir les contentieux liés aux fautes disciplinaires



Description

- 1. Identifier les différentes catégories de fautes en droit du travail**
 - Définir la faute simple, la faute grave, et la faute lourde.
 - Illustrer par des cas pratiques tirés de la jurisprudence.
 - Discuter les critères d'appréciation par l'employeur et les tribunaux.
- 2. Comprendre les sanctions disciplinaires applicables en fonction de la faute**
 - Explorer l'échelle des sanctions (avertissement, blâme, mise à pied, licenciement).
 - Étudier les limites légales des sanctions (proportionnalité, absence de double sanction).
 - Présentation des délais et des procédures à respecter.
- 3. Analyser les procédures légales du licenciement pour faute**
 - Expliquer les étapes du licenciement disciplinaire (entretien préalable, notification, délai de réflexion).
 - Distinguer les procédures selon la nature de la faute (faute simple, grave ou lourde).
 - Étudier les erreurs de procédure et leurs conséquences.
- 4. Étudier les indemnités dues au salarié en cas de licenciement**
 - Identifier les indemnités légales pour faute simple (préavis, congés payés, indemnité de licenciement).
 - Analyser les droits en cas de faute grave (absence d'indemnité de licenciement et de préavis).
 - Comprendre les implications de la faute lourde (privation des indemnités et réparations en cas de préjudice à l'entreprise).
- 5. Prévenir les contentieux liés aux fautes disciplinaires**
 - Apporter des conseils pour formaliser les décisions disciplinaires.

- Sensibiliser à la nécessité d'une gestion équitable et documentée des conflits.
- Prévoir les recours possibles pour le salarié (prud'hommes, transaction, négociation).

★ **Prérequis**

Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Exposé théorique des notions juridiques (légales, jurisprudentielles, réglementaires)
- Mises en situation (exercées en fonction des attentes exprimées)
- Cas pratiques en lien avec l'activité de l'entreprise ;
- Etude des documents de l'entreprise (*règlement intérieur, convention collective*)

Moyens et supports pédagogiques

- Support de formation agréé par la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Ressources institutionnelles : site de publication des textes officiels

Modalités d'évaluation et de suivi

- Exercices pratiques (simulation de réunions...)
- QUIZZ (Test final)